

MAIRIE DE PÉROUGES



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2020

Présents : M. Paul VERNAY, M. Marc OBRINGER, M. Yves PAQUIER,
Mme Odile RAPAUD, Mme Sylvie BORDERY, M. Christian MILLET,
M. Bernard CHARDON, Mme Magalie SAVART,
Mme Marie-Pierre CHESSEL Mme Catherine LEIGNIER,
Mme Annabelle BIANCHI, Mme Maryvonne BOUCHARD et
Mme Christelle MORTEL

Excusés : Mme Nathalie LAMBERT (pouvoir à Mme MORTEL) et
M. Michel FORAY,

Madame Magalie SAVART est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 10

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 20 janvier 2020 par 14 voix.

=====

1 DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) :

Vente de 2 parcelles situées ZA de Rapan de 2 propriétaires différents
A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas préempter pour les deux parcelles.

2 Débat d'Orientations budgétaires

Monsieur le Maire rappelle que la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires s'impose dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif, lequel est prévu en avril 2020.

En accord avec la commission finances, il présente le bilan 2019 en fonctionnement et investissement. La capacité d'auto financement 2019 est de + de 400 000 euros. C'est un très bon résultat qui a permis les investissements d'un total de 484 000 euros en 2019.

Les recettes et dépenses de fonctionnement 2020 seront identiques à celles de 2019 (impôts et taxes d'habitation, contrat de forage avec VICAT, dotation de la CCPA)

En investissement, l'opération majeure sera la construction de la salle multi activités de l'école.

Au terme du débat, le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

3 Modification du tableau des emplois

L'avancement de grade d'un Adjoint Administratif principal 2^{ème} classe, à temps non complet, nécessite la création d'un poste d'Adjoint Administratif principal 1^{ère} classe à temps non complet pour exercer les fonctions d'agent d'accueil, urbanisme, état civil, élections, ...

Il y a lieu de modifier le tableau des emplois du 1^{er} janvier 2020 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, propose de créer et pourvoir le poste d'Adjoint Administratif principal 1^{ère} classe à temps non complet.

4 Baux logements communaux

Monsieur le Maire rappelle que le logement de type T2 de 55.35 m² de surface utile ainsi qu'un garage de véhicule, de la maison des combes est classé en PLUS. Il est vacant depuis novembre 2019, et que le loyer mensuel est fixé à 375.43 euros

Après examen des dossiers présentés, ont été retenus :

- M. Éric LANCELLE et Mme COIGNET Sadia

Il convient donc de procéder à la conclusion du bail pour une durée de six ans à compter de sa signature.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide d'attribuer l'appartement T2 de la maison des Combes, 297B Route de la Cité, à Monsieur Éric LANCELLE et Mme COIGNET Sadia selon les conditions présentées.

Pour l'autre appartement occupé par Monsieur et Madame BROZZONI, il s'agit d'un bail reconductible tacitement avec indexation du montant des loyers.

5 Subvention pour travaux chaudière à l'école

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération 201885 «Dotation des Territoires : projet 2019-2020», concernant la demande de subvention pour les travaux d'installation d'une chaudière gaz au groupe scolaire.

Le dossier avait été établi alors avec un budget prévisionnel.

Le Conseil Départemental demande aujourd'hui, une délibération approuvant le financement définitif du projet.

La subvention s'élève donc à 3 314.68 € correspond à un taux de 15% de la dépense définitive de 22 097.84 € H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental de l'Ain pour l'obtention d'une subvention au titre de la dotation territoriale, pour les travaux d'installation d'une chaudière gaz dans les locaux scolaires

6 Compte-rendu des commissions

• Travaux et voirie

Travaux de sécurisation du parking

Voirie : quelques finalisations à faire

• Urbanisme

PLU en cours de finalisation au niveau des documents.

- **Tourisme Culture Vie Associative**
Cf programme des manifestations

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30